



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 49731

Texte de la question

M. Maurice Leroy souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS). Il lui demande que cette discipline soit intégrée dans les enseignements obligatoires des classes de première, des séries générales et dans les enseignements de spécialité en terminale. L'option facultative EPS existe déjà mais ne poursuit pas les mêmes objectifs qu'une option obligatoire au choix en première suivi d'un enseignement de spécialité en terminale. Cette mesure permettrait en outre d'envisager la création prochaine d'une véritable série à dominante EPS, préparant aux diplômes et métiers du sport. Il demande au Gouvernement les mesures qu'il entend prendre rapidement dans ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49731

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 juillet 2000, page 4451